



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1149/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Boffa (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1149/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Boffa (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Boffa, préfecture de Boffa, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Boffa, préfecture de Boffa, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular and contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1149/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Boffa (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SOUMAH SEYDOUBA MANDA	M	01/10/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	ARIBOT HADJA FATOUMATA	F	10/10/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	CAMARA ABDOULAYE GUEYAH	M	02/06/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SYLLA MARIAM	F	01/10/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	CONTÉ ALPHA	M	10/12/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	BANGOURA FATOU FOULÈMÈNE	F	03/08/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	DIALLO IBRAHIMA	M	24/10/1957
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MATHIDE KATTY	F	22/03/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SYLLA IDRISSE	M	17/09/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SOUMAH AMINATA	F	01/01/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	TRAORÉ SAYON	M	01/10/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FATOUMATA DIALLO	F	26/06/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	DIALLO AMIROU	M	08/10/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	FOFANA MOUSSA	M	05/10/1976

8

DECISION N° D/2026/1149/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Boffa (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	1	STEL SOUMAH	M	01/01/1980
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	2	M'BALIA DIALLO	F	15/12/1980
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	3	ALHPA SEKOUBA CAMARA	M	23/12/1986
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	4	HENRIETTE BANGOURA	F	09/02/1977
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	5	LANSANA SYLLA	M	20/11/1990
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	6	KADIATOU CONTE	F	05/10/1979
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	7	ABDOULAYE CAMARA	M	10/02/1960
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	8	ALBERTINE KATTY	F	04/08/1967
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	9	ALPHA IBRAHIMA SOW	M	28/08/1978
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	10	MARIE BANGOURA	F	01/01/1985
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	11	ALSENY BAYO	M	12/11/1978
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	12	MARIAMA SYLLA	F	01/01/1990
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	13	MOHAMED CAMARA	M	22/10/1980
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	14	FATOUMATA SYLLA	F	01/01/1990
Mouvement Wonkhonhny Fé (MWF)	15	ALSENY FOFANA	H	30/10/1960





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1150/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Douprou (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1150/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Douprou (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Douprou, préfecture de Boffa, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Douprou, préfecture de Boffa, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. A handwritten signature, "Djenabou Touré", is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1150/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Duprou (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	ABOUBACAR SIDIKI DIALLO	M	30/12/1994
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	MAFOUDIA CAMARA	F	01/07/1978
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	MALICK GUEYE	M	01/01/1993
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	AMINATA KABA	F	01/04/1991
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	MOUSSA TOURÉ	M	08/12/1990
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	MARIAMA BAILO DIALLO	F	20/11/1996
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	1	ABOUBACAR LAMINE SOUMAH	M	01/01/1983
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	2	MARI ROSE BANGOURA	F	23/08/1985
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	3	BANGALY SOUMAH	M	03/02/1986
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	4	MABINTY TOURÉ	F	01/07/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SYLLA IBRAHIMA SORY	M	10/03/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SYLLA HAWA	F	01/07/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SIDIBE YAYA MATOU	M	11/03/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	CAMARA SALEMATOU	F	07/08/1986
Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	1	AMARA RICHARD SOUMAH	M	31/01/1988
Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	2	FATOUMATA SOUMAH	F	01/07/1990
Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	3	MAMADOUBA CAMARA	M	14/07/1952
Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	4	FATOUMATA CISSÉ	F	07/01/1997
Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	5	ALSÉNY SOUMAH	M	08/10/1968

DECISION N° D/2026/1150/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Duprou (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	6	HAWA SOUMAH	F	09/06/2000
Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	7	FODÉ CAMARA	M	01/01/1986
Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	8	AISSATA IBRAHIMA CAMARA	F	21/08/1988
Union Des Jeunes Pour Le Développement De Duprou (UJDD)	9	YOUSOUF BANGOURA	M	01/01/1992





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1151/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koba (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1151/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koba (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Koba, préfecture de Boffa, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Koba, préfecture de Boffa, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" and "DGE * SNOI". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

**DECISION N° D/2026/1151/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

DE LA COMMUNE DE Koba (PREFECTURE : Boffa)

**ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SOUMAH ALSENY AMINATA	M	22/03/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	BANGOURA MAMYA	F	01/01/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	CISSÉ MOHAMED BILL	M	13/05/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOU BÉATRICE BANGOURA	F	13/09/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	YATTARA MOHAMED	M	13/06/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SOUMAH MABINTY	F	09/07/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	CAMARA ISSIAGA	M	05/03/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	DJENAB CAMARA	F	12/03/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	IBRAHIMA CAMARA	M	05/02/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SOUMAH AMINATA	F	13/02/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SOUMAH ABOUBACAR HERVÉ	M	13/06/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	SYLLA M'MAMIE	F	17/08/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	BANGOURA BALLEY LAMINE	M	10/01/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SOUMAH ALIA	M	30/07/1986



DECISION N° D/2026/1151/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koba (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	CAMARA MOHAMED SOUGUÉ	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	CAMARA TIANI	M	20/11/1982
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	1	YOUSSOUF FOFANA	M	02/02/1958
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	2	M'MAH CAMARA	F	31/12/1964
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	3	ABOUBACAR BANGOURA	M	18/10/1954
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	4	MAMADI CAMARA	F	23/03/1990
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	5	MINCAILOU CAMARA	M	06/05/1969
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	6	YARIE CAMARA	F	06/06/1979
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	7	OUSMANE CAMARA	M	31/12/1953
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	8	MAKHISSA SOUMAH	F	19/02/1961
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	9	MOUSSA SOUMAH	M	06/05/1963
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	10	FATOUMATA SYLLA	F	25/07/1995
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	11	ALY BADARA SOUMAH	M	31/12/1953
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	12	FATOUMATA CAMARA	F	24/05/1986
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	13	ABOUBACAR FOFANA	M	04/12/1986



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1152/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kolia (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1152/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kolia (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kolia, préfecture de Boffa, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kolia, préfecture de Boffa, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


Jenabou Touré

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1152/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kolia (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	1	MOHAMED MORO SOUMAH	M	01/01/1984
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	2	MARIAMA CAMARA	F	03/03/2005
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	3	MOHAMED AMINE CONTE	M	03/03/1988
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	4	SAFIATOU SOUMAH	F	01/02/1987
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	5	SENY COLIA CAMARA	M	01/01/1957
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	6	FATOUMATA CAMARA	F	18/12/1983
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	7	MAMADOU LAMARA BAH	M	01/01/1982
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	8	N'NATA SOUMAH	F	26/12/1990
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	9	KEMOKO CAMARA	M	01/01/1988
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	10	N'NATA SOUMAH	F	01/01/1984
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	11	ALSENY SYLLA	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SYLLA ALHASSANE MOUSSA	M	03/04/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	BARRY AMINATA	F	01/05/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SYLLA MOUSSA	M	04/01/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SOW BINTIA	F	02/09/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SYLLA MALICK	M	01/08/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	TRAORÉ MAMASSATA	F	05/03/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SOUMAH YOUSSEUF	M	25/08/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KOUYATÉ AMINATA	F	01/01/2001

DECISION N° D/2026/1152/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kolia (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	CAMARA AMARA	M	01/01/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	CONTÉ MARIE	F	07/04/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SIDIBÉ LANSANA	M	01/01/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	SYLLA MAMADAMA	F	06/01/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	BAH IBRAHIMA SORY	M	20/03/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	CAMARA BOUNTOURABY	F	01/01/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	CAMARA ALSENY	M	03/02/2001
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	SOUMAH FATOUMATA	M	12/06/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	SYLLA ABDOU SALAM	M	06/05/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	BAH IBRAHIMA GARANGNI	M	20/03/1978





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1153/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lisso (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1153/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lisso (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Lisso, préfecture de Boffa, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2: De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Lisso, préfecture de Boffa, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3: De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4: De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1153/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lisso (PREFECTURE : Boffa)

**ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
 MAI 2026**

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SYLLA MOHAMED KOLON	M	01/01/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	CAMARA FATOU KOPLAN	F	20/07/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	CAMARA ALPHA IDRISSE STELL	M	16/02/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SYLLA KADIATOU	F	06/03/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	CONTÉ IBRAHIMA SORY	M	31/12/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SYLLA MAMAISATA	F	01/07/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SOUMAH FODÉ LANSANA	M	02/03/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	M'MAHAWA MATABA CISSE	F	27/04/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SYLLA ALHASSANE	M	06/03/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	CAMARA ABDOUL KARIM	M	02/03/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	CONTE NABY	M	01/01/1986
Nouvelle Génération Pour La République (NGR)	1	KALIL CAMARA	M	15/10/1993
Nouvelle Génération Pour La République (NGR)	2	MAMAISATA SYLLA	F	13/09/1980
Nouvelle Génération Pour La République (NGR)	3	FODE SORY SYLLA	M	01/01/1983

DECISION N° D/2026/1153/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lisso (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Nouvelle Génération Pour La République (NGR)	4	AMINATA CONTE	F	14/07/1994
Nouvelle Génération Pour La République (NGR)	5	FODE OUSMANE CONTE	M	18/10/1970
Nouvelle Génération Pour La République (NGR)	6	MABINTY CAMARA	F	01/07/1970





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1154/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Mankountan (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1154/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Mankountan (PREFECTURE: Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Mankountan, préfecture de Boffa, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Mankountan, préfecture de Boffa, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. A blue ink signature is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1154/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Mankountan (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SYLLA MOHAMED YOUSOUF	M	01/03/1959
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	CAMARA MAMAISSATA	F	10/02/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SOUMAH ISSIAGA	M	02/11/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	BANGOURA MARIAMA ZITO	F	01/01/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	BANGOURA ISSIAGA ADAMA	M	05/02/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	BANGOURA SALÉ S	F	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SAMPIL ISSA	M	01/01/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	CONTÉ BILKHISSA	F	01/01/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	CAMARA IBRAHIMA SORY	M	01/02/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SYLLA SALIF	M	10/05/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	BANGOURA SOULEYMANE DÉKA	M	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FALL MOUCTAR	M	24/10/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	CAMARA MOHAMED LAMINE	M	14/07/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	CONTÉ AMARA	M	01/01/1980

DECISION N° D/2026/1154/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Mankountan (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	BANGOURA IBRAHIMA PENDÉ	M	01/01/1977
Wo Yete Fee (WF)	1	AMADOU SOUMAH	M	12/06/1957
Wo Yete Fee (WF)	2	N'GADI TEMBA BANGOURA	F	01/01/1975





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1155/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tamifa (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1155/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tamita (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tamita, préfecture de Boffa, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tamita, préfecture de Boffa, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1155/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tamifa (PREFECTURE: Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	AMARA CAMARA	M	01/02/1989
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	JACQUELINE YOMBOUNO	F	01/01/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	NABY DAMBA	M	18/07/1969
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	MARIAMA CAMARA	F	01/01/1973
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	ABOUBACAR CONTE	M	11/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	KABA SALIOU	M	01/11/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIE SATTI CAMARA	F	05/01/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	CAMARA MOHAMED LAMINE	M	11/12/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	CAMARA MARIE	F	01/12/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SYLLA MOHAMED	M	31/12/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	CAMARA FATOU BANGOU	F	01/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SYLLA ABDOULYE	M	02/11/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SIMANKAN MABINTY	F	12/12/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SYLLA SEKOU	M	07/03/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	BANGOURA ROUGUIATOU	F	12/04/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ALSENY BANGOURA	M	09/12/1990

DECISION N° D/2026/1155/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tamita (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	CAMARA DAOUDA	M	13/02/1988
Vision Pour Le Développement (VD)	1	ALYA SANE	M	23/04/1990
Vision Pour Le Développement (VD)	2	MABINTY CHERIF SOUMAH	F	01/01/1999
Vision Pour Le Développement (VD)	3	KARIM CAMARA	M	10/03/1990
Vision Pour Le Développement (VD)	4	MAMAISSATA CAMARA	F	19/08/1972
Vision Pour Le Développement (VD)	5	OUSMANE BANGOURA	M	23/05/1982
Vision Pour Le Développement (VD)	6	FATOUMATA CAMRA	F	05/10/1995



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1156/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tougnifily (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1156/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tournifily (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tournifily, préfecture de Boffa, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tournifily, préfecture de Boffa, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1156/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tougnyfily (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	YAKHOUBA CAMARA	M	06/09/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	DJENABOU SOUMAH	F	30/03/1994
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	KHALIDOU SYLLA	M	05/05/1989
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	M'MAHAWA CAMARA	F	23/10/1986
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	M'BEMBA CISSE	M	01/06/1990
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	RABIATOU CAMARA	F	01/01/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	SEKOUBA OULARE	M	01/09/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	SIA ROSALINE DEMBADOUNO	F	26/09/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	KEBÉ OUSMANE BOUNE	M	05/05/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	CISSÉ FATOUMATA	F	15/06/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SOUMAH ABOUBACAR SALÉMATOU	M	13/03/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	CAMARA FATOUMATA BEBEL	F	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SOUMAH SEYDOUBA	M	05/03/1952
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	DIALLO FATOUMATA	F	05/03/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SYLLA ALYA	M	01/01/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SYLLA FATOU	F	12/12/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BAH OURY	M	01/01/1953
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	DIALLO SADIGATOU	F	01/01/1990

DECISION N° D/2026/1156/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tognifily (PREFECTURE : Boffa)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	CAMARA MAMADOUBA POLO	M	04/02/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	CAMARA M'MAHAWA	F	15/10/2000
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	SOUMAH KARAMOKO	M	01/01/1957
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SYLLA MAMAISSATA BAGA	F	01/01/1959
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	SYLLA ABDOULAYE	M	11/11/1959
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	CAMARA AIDA	F	24/12/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	CISSÉ SOULEYMANE	M	19/02/1954
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	1	FODE MOUSSA BANGOURA	M	04/02/1973
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	2	SALEMATOU BAH	F	15/08/1954
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	3	BANGALY SOUMAH	M	01/01/1954
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	4	FATOUMATA YATTARA	F	11/01/1978